

■ L E S A M I S D E ■
l'École de Paris

<http://www.ecole.org>

**Séminaire
Vies Collectives**

*organisé grâce aux parrains
de l'École de Paris :*

Accenture
Air Liquide¹
Algoé²
ANRT
Arcelor
Caisse des Dépôts et Consignations
Caisse Nationale des Caisses
d'Épargne et de Prévoyance
CEA
Centre de recherche en gestion
de l'École polytechnique
Chambre de Commerce
et d'Industrie de Paris
CNRS
Conseil Supérieur de l'Ordre
des Experts Comptables
Danone
DARPMI³
Deloitte & Touche
DiGITIP
École des mines de Paris
EDF
Entreprise et Personnel
Fondation Charles Léopold Mayer
pour le Progrès de l'Homme
France Télécom
FVA Management
IBM
IDRH
IdVector¹
Lafarge
PSA Peugeot Citroën
Reims Management School
Renault
Royal Canin
Saint-Gobain
SNCF
THALES
TotalFinaElf

¹ pour le séminaire
Ressources Technologiques et Innovation
² pour le séminaire Vie des Affaires
³ pour le séminaire
Entrepreneurs, Villes et Territoires

(liste au 1^{er} mai 2003)

**QUELLES RÉPONSES
À LA DÉLINQUANCE DES JEUNES ?**

par

Jean-Marie PETITCLERC
Directeur de l'association Valdocco

Séance du 27 février 2003
Compte rendu rédigé par Élisabeth Bourguinat

En bref

Face aux délits de plus en plus graves et nombreux des jeunes, les réponses traditionnelles paraissent de plus en plus inopérantes. Jean-Marie Petitclerc, polytechnicien, prêtre salésien et éducateur, analyse les différentes formes de violence et leurs significations, et propose d'y apporter des réponses différenciées. Selon lui, ce qui est naturel, c'est la violence, et ce qui n'est pas naturel et qui est donc le fruit de l'éducation, c'est la capacité de nouer une relation respectueuse avec autrui. Le monde des adultes doit, de façon collective et cohérente, réapprendre à éduquer les jeunes, et ce dans les différents lieux qu'ils fréquentent et où s'exerce leur violence : la famille, l'école, la rue... et maintenant également les entreprises.

*L'Association des Amis de l'École de Paris du management organise des débats et en diffuse
des comptes rendus ; les idées restant de la seule responsabilité de leurs auteurs.
Elle peut également diffuser les commentaires que suscitent ces documents.*

© École de Paris du management - 94 bd du Montparnasse - 75014 Paris
tel : 01 42 79 40 80 - fax : 01 43 21 56 84 - email : ecopar@paris.ensmp.fr - <http://www.ecole.org>

EXPOSÉ de Jean-Marie PETITCLERC

J'exerce le métier d'éducateur spécialisé depuis vingt-cinq ans. Après avoir fondé et dirigé un club de prévention spécialisée à Chanteloup-les-Vignes, j'ai dirigé pendant dix ans un foyer d'action éducative pour adolescents près de Caen, puis j'ai été rappelé à Chanteloup-les-Vignes par Pierre Cardo, au moment des émeutes urbaines de la couronne parisienne, au printemps 1991 ; en m'appuyant sur une douzaine d'aînés que j'avais connus lorsqu'ils étaient adolescents, j'y ai développé un modèle d'intervention sociale fondé sur la médiation. Aujourd'hui, je dirige une association de prévention, le Valdocco, dans un quartier sensible d'Argenteuil, à vingt kilomètres de Paris.

L'incohérence du monde des adultes

Les adolescents évoluent chaque jour au sein de trois milieux différents, la famille, l'école, la rue. La différence entre un jeune bien inséré et un jeune en voie de marginalisation se mesure au temps qu'il passe dans la rue : pour le premier, la rue n'est qu'un espace de circulation, il s'en sert pour aller d'un lieu à l'autre ; pour un jeune en voie de marginalisation, c'est un espace de stagnation : il ne se sent bien ni chez lui, ni à l'école, et la rue représente pour lui un espace de liberté.

Chacun de ces lieux est imprégné par une culture : culture familiale, très marquée par le pays d'origine ; culture républicaine de l'école ; culture de la rue, marquée par un certain code de l'honneur, mais aussi par un code de communication fondé sur le caïdat et très influencé par les médias. Le drame de ces jeunes, c'est que les adultes qui sont les porteurs de repères dans chacun de ces milieux (parents à la maison, enseignants à l'école, aînés dans la rue) passent le plus clair de leur temps à discréditer les deux autres milieux.

Les enseignants se plaignent des parents démissionnaires et de la mauvaise influence de la rue ; les parents ne comprennent pas que les enseignants, qui se disent professionnels de l'éducation, soient incapables d'assurer la discipline et de former leurs enfants, et eux aussi dénoncent l'influence de la rue ; les aînés de la rue disent que de toute façon les parents sont d'une autre génération et ne comprennent rien, et que cela ne sert à rien d'aller dans un collège qui leur paraît sans avenir : la carte scolaire, qui était une excellente mesure à l'époque où il existait une mixité sociale sur l'ensemble du territoire, est une terrible mesure quand la mixité sociale n'est plus là.

On comprend que devant cette incohérence du monde des adultes, les jeunes n'aient le choix qu'entre devenir fous ou devenir violents ; qu'ils deviennent violents me paraît un signe de bonne santé ! C'est surtout un formidable appel à la cohérence des adultes.

L'action du Valdocco

Au Valdocco, nous essayons de mettre en œuvre une approche globale de l'enfant. La même équipe éducative l'accompagne dans des activités organisées autour des trois pôles que j'ai cités : un travail de rue mené auprès des bandes d'adolescents ; un service d'accompagnement scolaire et de médiation famille-école ; un réseau d'écoute des parents et de médiation familiale.

La médiation est d'ailleurs le maître-mot de notre action : il faut créer du lien entre les différents adultes qui cheminent auprès de l'enfant sur son itinéraire de croissance. Le Valdocco gère un institut de formation professionnelle à la médiation, avec un département de formation initiale qui s'adresse à des grands jeunes issus de ces quartiers pour en faire des agents locaux de médiation, et un département de formation continue, qui accueille des personnels de l'Éducation nationale, des éducateurs, mais aussi, de plus en plus, des cadres d'entreprises et des agents de maîtrise, pris de court par le comportement des jeunes ouvriers d'aujourd'hui.

Les nouvelles délinquances des jeunes

La délinquance des jeunes n'est pas un phénomène nouveau en soi, mais elle a connu récemment une évolution quantitative et qualitative qui peut paraître inquiétante.

Les chiffres

Elle a tout d'abord doublé en dix ans, avec environ quatre-vingt-cinq mille actes de délinquance commis par des mineurs par an au début des années 1990, et plus de cent quatre-vingt mille aujourd'hui. Ces chiffres sont par ailleurs en deçà de la réalité : pour un délit repéré par la police ou la gendarmerie, il en existe plusieurs autres qui ne l'ont pas été parce que la police n'était pas là au moment des faits et que la victime n'a pas osé porter plainte par peur des représailles. On peut donc parfois se réjouir quand les chiffres augmentent, car cela signifie simplement que la police fait mieux son travail. La seule manière de connaître les vrais chiffres de la délinquance serait de mener des enquêtes de victimisation auprès d'échantillons représentatifs de la population, comme cela se pratique dans d'autres pays européens.

Les jeunes, premières victimes

Autre élément important pour caractériser cette délinquance : 80 % des actes violents commis par des mineurs le sont à l'encontre d'autres mineurs, ce qui signifie que les jeunes sont quatre fois plus exposés que les adultes à la délinquance juvénile. En tant qu'éducateur spécialisé, je suis confronté à la violence verbale de façon régulière et à la violence physique de temps en temps, mais les gamins que je fréquente sont confrontés à la violence verbale toutes les heures et à la violence physique tous les jours !

Or le seuil de tolérance à l'égard de la violence qui s'exerce entre jeunes est beaucoup plus élevé que lorsque celle-ci se tourne contre des adultes : un élève qui insulte gravement un professeur peut se voir infliger un mois de prison avec sursis : mais pour qu'un acte de violence entre jeunes soit considéré comme grave, il faut que l'un des deux protagonistes ait dû être hospitalisé.

Une Guerre des boutons sans limite

Le fait qu'une bande d'adolescents s'en prenne à une autre au seul prétexte qu'elle n'est pas issue du même territoire n'est pas nouveau : la *Guerre des boutons* montre comment, dans nos campagnes, des bandes d'adolescents s'en allaient semer la zizanie dans la fête organisée par les jeunes du hameau voisin.

Mais ce qui paraît plus inquiétant, c'est que cette violence ne connaît pas de limites. En 1999, un jeune argenteuillais de seize ans est mort poignardé par un gamin de quatorze ans, pour une histoire de blouson prêté et rendu sali. Qu'on se batte pour un motif futile de ce genre, cela a toujours existé ; mais qu'on en vienne à se tuer, c'est la preuve que ces jeunes n'ont pas assimilé les limites au-delà desquelles ils doivent maîtriser leur agressivité.

Une violence gratuite

Autre différence, dans les années 1980, 80 % des délits commis par des jeunes étaient de l'ordre du vol ; c'était une délinquance "utilitaire". Aujourd'hui, à côté de cette délinquance des réseaux d'économie parallèle, on voit se développer une violence gratuite, qui ne rapporte rien : brûler un abri de bus, agresser un agent de la fonction publique, incendier un véhicule...

L'impuissance des adultes

Un autre trait inquiétant réside dans la difficulté des adultes à réguler cette violence : au temps de *La Guerre des boutons*, l'adulte surgissait et les gamins cessaient de se battre ; aujourd'hui, les adultes ont tendance à passer leur chemin. Or seule leur intervention peut réguler la

violence, car, comme le dit Comte-Sponville, « *la violence est la manière naturelle de régler le conflit* » : ce qui n'est pas naturel, et qui est donc le fruit de l'éducation, c'est la capacité de nouer une relation respectueuse avec autrui.

Autrement dit, le problème de la violence des jeunes est d'abord celui d'un déficit d'éducation. Don Bosco, grand pédagogue du XIX^e siècle, qui était confronté, déjà à cette époque, à la violence des jeunes dans les faubourgs de Turin, déclarait en 1883 : « *Ne tardez pas à vous occuper des jeunes, sinon ils ne vont pas tarder à s'occuper de vous* ». Les bébés du XX^e siècle ne sont pas nés plus violents que ceux du siècle précédent. La question qu'il faut se poser, c'est pourquoi les adultes parviennent moins bien qu'autrefois à apprendre aux enfants et aux adolescents à maîtriser leur agressivité pour qu'elle ne se transforme pas en violence. Cette impuissance me paraît liée à trois grandes crises.

La crise de crédibilité de l'autorité

Je fais une distinction entre autorité et pouvoir : le pouvoir est donné par l'institution, tandis que l'autorité est reçue de ceux auprès de qui elle s'exerce. La grande nouveauté qu'a instaurée mai 68 dans notre pays, c'est qu'une position de pouvoir ne génère plus automatiquement une position d'autorité : deux enseignants qui bénéficient de la même délégation de pouvoir au sein d'un même collège ne vont pas avoir du tout la même autorité ; cette dernière va dépendre de leur crédibilité personnelle.

Parmi les trois grandes crises qui rendent les adultes impuissants à éduquer les enfants, la première est la crise de crédibilité des porteurs d'autorité, qui touche les trois lieux de l'éducation : la famille, l'école, la cité.

Des parents licenciés de leur fonction parentale

Beaucoup de parents accusés d'être démissionnaires souffrent en réalité d'une perte de crédibilité aux yeux de leurs propres enfants, qui mine la possibilité pour eux d'exercer l'autorité parentale.

Parmi les raisons qu'on peut invoquer, la première est sans doute la multiplication des divorces, qui provoquent une terrible déception chez les enfants.

La seconde est l'exclusion sociale. Un soir, un gamin de onze ans, à qui son père voulait interdire de sortir dans la cité, car c'était objectivement dangereux, lui a rétorqué : « *Écoute, moi je travaille toute la journée à l'école, j'ai bien le droit de me détendre : ce n'est pas toi, qui ne fiches rien, qui va me l'interdire* ». Le père, paralysé par la souffrance, ne fait rien, et de plus il sera désigné du doigt comme démissionnaire ! Comme l'écrit le sociologue Adil Jazouli, il vaudrait mieux parler de parents *licenciés de leur fonction parentale*, que de parents démissionnaires.

Un troisième facteur est lié à la rapidité des évolutions technologiques. Il y a quarante ans, quand un adolescent de milieu ouvrier commençait à s'intéresser à l'électricité, son père pouvait lui prodiguer quelques conseils. Aujourd'hui, ce sont les technologies du multimédia qui fascinent les jeunes, et la plupart des parents sont complètement dépassés ; ils ne bénéficient donc plus de cet avantage, en termes d'expérience et de savoir-faire, qui était autrefois l'un des moyens d'asseoir leur autorité.

L'hypocrisie du système scolaire

Le système scolaire a lui aussi perdu sa crédibilité, avec cette énorme hypocrisie du collège unique. Comme l'écrit Alain Minc : « *Quand un système fonctionne à l'idéologie égalitaire, il produit les conduites les plus inégalitaires qui soient* ». À partir du moment où les enfants sont différents, vouloir sauvegarder l'égalité des chances, c'est développer des pédagogies différenciées.

Dans notre système scolaire, on ne permet à un jeune adolescent de toucher du bois ou de toucher un moteur que dans le cadre d'une orientation professionnelle vers les métiers de la menuiserie ou ceux de la mécanique ; c'est comme si on n'autorisait l'accès à l'ordinateur que dans le cadre d'une orientation professionnelle vers l'informatique. Or on sait bien que l'ordinateur peut être utile en français, en géographie, en mathématique. Et je connais des enfants qui auraient besoin de toucher du bois pour comprendre la géométrie, de toucher un moteur pour comprendre la physique ! Mais notre système n'est pas fait pour ceux qui auraient besoin de supports concrets pour comprendre les notions abstraites.

La crise de crédibilité de la cité

Lorsque la télévision nous montre ceux qui font la loi, les députés, s'invectiver grossièrement sur les bancs de l'Assemblée nationale ; lorsque ceux qui sont censés appliquer la loi la transgressent, et qu'un ancien ministre de la justice insulte les policiers qui l'arrêtent alors qu'il roule dans un couloir de bus, un téléphone portable à l'oreille, on ne peut guère s'étonner qu'il soit devenu plus difficile qu'autrefois d'éduquer les jeunes générations au respect de la loi...

Reconnaissons aussi que nous avons collectivement tendance à banaliser le recours à la violence et à faire preuve d'indulgence quand elle est le fait d'adultes, alors que nous stigmatisons la violence juvénile. En 1999, à la gare de Conflans, cent cinquante jeunes avaient saccagé un wagon de première classe, causant soixante mille francs de dégâts ; cela avait fait la une des médias, et trois mineurs de Chanteloup avaient été incarcérés. Quinze jours plus tard, les paysans bretons en colère faisaient deux millions et demi de dégâts sur les installations ferroviaires en Bretagne, et c'est passé comme une lettre à la poste !

Une crise de la socialisation

La deuxième crise qui explique l'impuissance des adultes à éduquer les enfants est celle de l'apprentissage des processus de socialisation ; elle s'observe elle aussi dans la famille, à l'école et dans la cité.

L'évitement des conflits en famille

Dans le contexte de cette société si insécurisante et si concurrentielle que nous connaissons, la famille est de plus en plus vécue comme un îlot affectif, où on se sent bien et où tout est fait pour éviter les conflits.

Or on ne fait l'apprentissage de la socialisation que dans la gestion du conflit. Il y a vingt-cinq ans, dans une famille de sept enfants qui ne disposait que d'un seul poste de télévision, il y avait forcément de la socialisation le mercredi soir : l'un voulait voir le match de foot, l'autre le documentaire, le troisième un feuilleton, et les parents étaient obligés d'arbitrer. Aujourd'hui, dans certaines familles, chaque enfant possède une télévision dans sa chambre : on y gagne en confort, mais on y perd en apprentissage du "vivre ensemble".

L'indifférence des passants

Grand changement dans la cité, un jeune peut faire n'importe quoi, le passant ne dit plus rien : « *C'est pas mon gosse, c'est pas mon problème* ». Cette évolution a une incidence particulièrement grave sur les adolescents issus de l'immigration maghrébine et africaine, car dans leurs modèles éducatifs traditionnels, l'éducation du jeune garçon s'effectue jusqu'à la puberté à la maison, sous l'égide de la mère, et après la puberté sous la responsabilité de la communauté des hommes, qui viennent en appui et en relais par rapport au père.

Ce même schéma éducatif, transposé dans un espace public qui a perdu toute fonction d'éducation à la citoyenneté, ne fonctionne plus, et c'est ce qui explique la sur-représentation maghrébine et africaine dans les prisons d'Île-de-France ; car pour ce qui est de la capacité des parents à inculquer des valeurs à leurs enfants, je peux vous assurer qu'elle n'est pas en

cause : je connais beaucoup de ces familles et je peux témoigner de leur sens de l'accueil et de la politesse, du respect qu'elles témoignent pour nos règles, et de leur souci de s'intégrer à notre société.

Ce schéma éducatif fonctionnait d'ailleurs aussi chez nous. Je me souviens de la première fois où ma mère m'a laissé partir seul à l'école. Avant de partir, elle m'a dit : « *Je te fais confiance, mais gare à toi : que je n'entende pas l'épicière, tout à l'heure, me dire qu'elle t'a vu faire le mariole dans la rue !* ». Aujourd'hui, quand nous voyons un gamin faire une bêtise, s'il est petit, cela nous fait rire ; s'il est grand, cela nous inquiète ; mais quoi qu'il arrive, nous n'intervenons plus. Il faudrait que l'ensemble de la communauté des citoyens prenne conscience de son rôle éducatif auprès des jeunes, lors de leurs premiers pas d'autonomie. C'est tous ensemble que nous devons nous ressaisir !

Le manque de formation éducative des enseignants

L'école reste alors le seul lieu d'apprentissage du "vivre ensemble", et c'est ce qui a radicalement changé le métier d'enseignant. Il y a trente ans, les professeurs pouvaient présupposer que les élèves savaient se comporter en groupe avant même leur entrée au collège, mais aujourd'hui ce n'est plus le cas. Quand les enseignants se plaignent du comportement de leurs élèves, je leur demande : « *Mais où voulez-vous qu'ils apprennent, si ce n'est à l'école ?* ».

Le problème, c'est que les enseignants ne sont pas formés à cette tâche, et se sentent totalement démunis lorsque la violence éclate.

Une crise de la projection dans l'avenir

On parle beaucoup de la perte du sens de l'effort chez les jeunes ; mais l'effort pour l'effort n'est pas une valeur en soi : ce qui est une valeur, c'est l'effort que l'on fait pour atteindre l'objectif qu'on s'est fixé. Pour cela, encore faut-il être capable de se projeter de façon positive dans l'avenir ; or nous avons plutôt tendance à le peindre en noir pour nos enfants. Lors d'un sondage réalisé auprès d'enfants de dix à douze ans, on leur demandait comment ils voyaient l'avenir ; les trois réponses qui venaient en tête étaient la peur de la pollution, du chômage et du terrorisme.

Il est évidemment beaucoup plus difficile de grandir dans une société qui projette des images aussi négatives de demain ; cela pousse à la généralisation des *conduites de l'instant*, du "tout, tout de suite" de nos adolescents.

Des causes, ou des prétextes ?

Le discours sur les causes de la violence, que je viens de vous tenir, présente un risque : celui de déresponsabiliser les jeunes. Pendant vingt ans, on n'a cessé de dire, et moi le premier, que si les jeunes étaient violents, c'était de la faute de la société, du chômage, de l'exclusion... Cette analyse est parfaitement valable du point de vue sociologique : il est évident qu'il y a plus de risques de devenir délinquant à Chanteloup-les-Vignes que dans le XVI^e arrondissement de Paris. Mais ce discours est désastreux du point de vue pédagogique, parce qu'il semble ôter toute part de responsabilité aux jeunes.

Un jour, je demandais à des enfants qui avaient incendié des voitures pourquoi ils avaient fait cela ; l'un d'entre eux m'a répondu : « *Mon père est au chômage, mon frère est en prison, alors moi je brûle des voitures* ». Je lui ai répondu qu'au moment où il avait l'allumette dans une main, la boîte d'allumettes dans l'autre, c'était bien lui, et personne d'autre, qui avait pris la décision de les frotter l'une contre l'autre : à cet instant-là, que venaient faire son père au chômage et son frère en prison ?

Nous commençons aujourd'hui à découvrir les effets pervers de ce discours sur les causes de la violence, que les jeunes ont parfaitement assimilé en écoutant la télévision : il n'y a plus de

limite au déploiement de leur violence, puisque ce n'est pas de leur faute, mais de la faute de la société. C'est pourquoi le philosophe Guy Coq dit qu'il vaut mieux toujours parler de *prétexte* à la violence que de *cause* de la violence.

Trois types de violence

Avant d'en venir aux réponses que l'on peut opposer à la violence, encore faut-il distinguer entre trois types de violence, qui appellent des réponses très différentes.

Imaginez que vous soyez convoqué un matin par votre patron, et que celui-ci vous fasse une remarque désagréable ; voilà que vous êtes animé tout d'un coup d'une bouffée de violence. Pourquoi ?

C'est peut-être parce que vous venez d'endommager votre belle voiture et que vos nerfs sont à vif. Cette violence est liée à l'intensité de votre tension intérieure ; je l'appelle *violence d'expression d'un mal-être*.

C'est peut-être aussi parce que vous vous êtes si souvent fait "rouler dans la farine" par votre patron, que cette fois vous êtes bien décidé à l'obliger à vous écouter ; votre violence est destinée à montrer que vous existez et qu'il doit tenir compte de vous ; je l'appelle *violence de provocation*.

C'est peut-être enfin que vous recourez sciemment à la violence pour faire pression sur le cours des événements : c'est une stratégie de votre part, que j'appelle *violence comme mode d'action*.

La violence d'expression d'un mal-être

Chez les jeunes, il en va de même. Le premier type de violence se rencontre chez des adolescents qui vivent dans des quartiers connaissant un niveau d'insécurité très élevé, et qui par ailleurs disposent de peu de moyens pour exprimer la souffrance et le mal-être qu'ils ressentent. Une récente étude menée dans les prisons d'Île-de-France montre que la majorité des mineurs incarcérés ne disposaient en moyenne que de quatre cents mots de vocabulaire : comme les mots leur manquent pour exprimer ce qu'ils ressentent, ils se servent de leur corps et donc de la violence.

La violence de provocation

Le deuxième type de violence est un cri d'existence : « *Je suis là, vous êtes obligé de tenir compte de moi !* », et il faut avouer qu'elle fonctionne très bien. Quand j'étais directeur de centre, que je recevais un jeune dans mon bureau et qu'il s'en allait, en claquant la porte, boudant dans sa chambre, cela s'arrêtait là ; en revanche, si après avoir claqué la porte il commençait à vider l'extincteur, à casser des carreaux et à crever les pneus des voitures des éducateurs, il est clair qu'il avait toutes les chances de me voir sortir de mon bureau, et c'était bien l'effet recherché !

Ce type de violence exprime le paradoxe fondamental des adolescents : ils ont encore besoin des adultes, et en même temps ils voudraient déjà se sentir autonomes ; en d'autres termes, ils ont besoin de ceux par qui ils se sentent menacés. De ce point de vue, il y a paradoxalement quelque chose de rassurant à voir tant de violence dans nos collègues : cela prouve l'importance que les adolescents attachent aux adultes qu'ils y rencontrent !

La violence comme mode d'action

Le troisième type de violence est très différent : c'est une stratégie destinée à se procurer ce qu'on ne pourrait pas obtenir autrement.

C'est ici qu'il faudrait parler de la télévision et de sa responsabilité dans la montée de la délinquance. Ce qu'on peut reprocher à la télévision, ce n'est pas de montrer de la violence, car après tout, les contes de nos grands-mères qui mettaient en scène une petite fille au lit avec un loup, ou un petit garçon en danger d'être dévoré par un ogre, étaient également très violents. La différence est que ces contes marquaient très nettement la séparation entre l'univers imaginaire et le réel, et grâce à cela, la contemplation de la violence pouvait jouer un rôle très positif, car elle permettait de l'exorciser.

Les séries télévisées ne marquent absolument pas cette différence entre imaginaire et réel ; bien, au contraire, l'imaginaire du metteur en scène ressemble à s'y méprendre à la réalité. Dans l'esprit des enfants, qui ne sont pas formés au décryptage de l'image parce qu'ils sont toujours seuls devant la télé, une confusion peut ainsi commencer à s'instaurer entre le virtuel et le réel.

Or la grande différence entre le virtuel et le réel, c'est que dans le virtuel, et singulièrement dans les séries télé hyper-violentes, la souffrance des victimes et de leur entourage n'apparaît que peu ou pas du tout, et du coup les adolescents n'ont souvent aucune conscience du poids de souffrance que peuvent entraîner leurs actes. Ils se disent : « *J'ai besoin de cent euros pour sortir en boîte ; il y a cent euros dans le sac de cette vieille dame ; je pique le sac* », sans réaliser que la dame va peut-être tomber, se casser le col du fémur, passer des semaines à l'hôpital. C'est par cet oubli de la souffrance que la télévision contribue à la violence des jeunes.

Trois réponses différentes

Ces trois types de violence n'appellent pas les mêmes réponses.

Écouter, compatir, permettre aux jeunes de s'exprimer

Pour prévenir la violence d'expression d'un mal-être, la première chose à faire est de développer l'écoute, mais pas à la façon de ces institutions scolaires qui demandent à un professionnel de l'écoute de tenir une permanence tous les lundis de 13h00 à 13h50, et s'étonnent de n'y voir aller personne ; ce qu'il faut, c'est créer un véritable climat d'écoute entre adultes et jeunes.

Dans la cité, c'est la même chose. Bien souvent, les flambées de violence qui secouent les quartiers sensibles sont provoquées par la mort d'un jeune du quartier, qui souvent ne suscite de la part des institutions que des discours du type : « *S'il n'avait pas volé des motos, volé une camionnette pour les transporter, et forcé le barrage de police, ce ne serait pas arrivé* ». Ce discours, qu'on pourra tenir plus tard, est insupportable pour ceux qui ont perdu leur copain ou leur voisin, tant que le temps du deuil n'est pas fini. Le seul discours qu'on puisse leur tenir est celui de la compassion : « *Vous vous rendez compte ! C'est terrible ! Mourir à vingt ans !* ».

Quand je travaillais à Chanteloup avec Pierre Cardo, nous avons dû gérer cinq situations de très grave tension liées à la mort tragique d'un jeune de la cité ; à chaque fois, si nous avons pu éviter les débordements, c'est parce que nous interdisions tout discours journalistique ou institutionnel sur le thème « *il n'avait qu'à ne pas faire ceci ou cela* », et nous centrons notre propre discours sur la compassion : « *Ce n'est pas possible : un jeune chantelouvais est mort ! On est sous le choc, c'est dramatique* ». Nous nous occupions aussi d'organiser la veillée funèbre avec ses copains, d'aider à la prise en charge les frais d'inhumation.

Une forme complémentaire de prévention consiste à donner aux jeunes de nouveaux moyens d'expression : chaque fois qu'on leur permet de mettre des sons, des couleurs, des notes de musique, des gestes sur ce qu'ils ressentent, on fait reculer la violence. C'est pourquoi la prévention de ce type de violence devrait dépendre... du ministère de la Culture !

Réagir dans un autre registre

Face à la violence de provocation, il y a deux mauvaises réponses : soit réagir dans le même registre, car on se place alors dans une stratégie d'escalade ; soit ne pas réagir du tout. Un jour, un éducateur stagiaire que je venais d'accueillir quitte mon bureau et se fait prendre à partie par des jeunes : « *C'est toi le nouvel éduc ? Viens te battre si t'es un homme !* ». Il revient me demander ce qu'il doit faire : « *S'il faut me battre, j'y vais ; j'ai pas peur !* ». Je lui ai expliqué que c'était à lui de trouver la solution, mais qu'il y avait en tout cas deux choses à ne pas faire : se battre avec eux, et ne rien faire.

S'il se battait, cela prouvait qu'il était incapable de se distancier, ce qui est quand même la base de ce métier, et incapable de comprendre que les insultes, en l'occurrence, s'adressaient à la fonction, et non à la personne. S'il sortait en faisant comme si de rien n'était, ils risquaient d'aller encore plus loin dans la provocation.

Bien souvent, on peut faciliter les choses grâce à l'humour, qu'il faut distinguer de l'ironie : l'ironie consiste à se moquer de l'autre, alors que l'humour consiste à se moquer de la situation. Quand un jeune, suite à une mauvaise résolution de conflit par un éducateur, entre dans mon bureau en hurlant des insultes obscènes, je lui dis : « *Mon bureau n'est pas une chambre, tu vois bien : il n'y a pas de lit ; donc on va laisser le langage de la sexualité pour la chambre, et on va parler dans un bureau* ».

Souvent aussi, face à la violence de provocation, la solution consiste à passer d'une relation duelle, qui est potentiellement dangereuse, parce que c'est « *ou toi, ou moi* », à une relation trine : l'intervention d'un médiateur permet d'éviter l'opposition entre le toi et le moi et de se recentrer sur l'objet du conflit.

Sanctionner dès le premier délit

Face à la violence comme mode d'action, en revanche, je ne connais pas d'autre moyen de la prévenir que de l'interdire, d'autre moyen de la réguler que de la sanctionner. J'utilise à dessein le terme de *sanction* et non de *punition*, car on punit une personne alors qu'on sanctionne un acte. La sanction permet à l'enfant d'assumer les conséquences des actes qu'il pose, ce qui signifie qu'on le considère comme capable de répondre d'eux.

Mais ce qui est fondamental, c'est de sanctionner dès la première fois. Tous les parents savent que s'ils ne sanctionnent pas la première transgression, ils se décrédibilisent pour la suite. La cause principale du dysfonctionnement du mode judiciaire d'intervention face à la délinquance des mineurs réside dans le principe, jamais verbalisé, mais tellement inscrit dans les pratiques, selon lequel « *la première fois, ce n'est pas grave* ». J'ai entendu des procureurs annoncer solennellement : « *Moi je ne poursuis qu'à la cinquième récidive !* ». Or tous les mineurs multirécidivistes que je connais ont deux caractéristiques communes : leur premier délit n'était pas grave ; il n'y a été apporté aucune réponse.

C'est pourquoi je serais assez partisan de la "tolérance zéro", en précisant bien ce que j'entends par cette notion, car elle souffre d'une certaine confusion. Si on parle de tolérance envers les *personnes*, la tolérance me paraît une valeur fondamentale. Mais très souvent, on glisse de cette notion de tolérance envers les personnes à celle de tolérance vis-à-vis des *comportements* ; or en tant qu'éducateur, je revendique le droit d'être intolérant vis-à-vis de comportements qui me paraissent menacer le lien social et la personne elle-même.

Un jour, j'ai surpris un enfant maghrébin en train de siphonner le réservoir de ma voiture ; je le réprimande, et voilà qu'il me traite de raciste. Je lui ai répondu que s'il était vert à pois rouges, ce serait la même chose : c'était mon essence, payée avec mon argent, et pour sa mobylette il fallait qu'il trouve une autre solution ! C'est terrible, cette façon qu'ont les jeunes de tirer parti du flou que nous avons laissé se développer sur la notion de tolérance.

Dernière chose, pour que la sanction soit éducative, il faut qu'il y ait un rapport entre la nature de la sanction et celle du délit. Emprisonner quelqu'un n'a de sens que s'il est dangereux pour autrui, et on ne me fera pas croire qu'un gamin de douze ans qui siphonne une voiture est dangereux : ce qu'il faut, c'est qu'il répare sa faute et qu'on lui redonne des repères.

Conclusion

Pour conclure, je voudrais tout d'abord nuancer mon analyse : la réalité est toujours plus complexe que le discours, et bien souvent les trois formes de violence se confondent. Quand un jeune donne un coup de boule à un chauffeur de bus, c'est à la fois l'expression d'un sacré mal-être, une forme de provocation, et peut-être une tentative délibérée de prendre le pouvoir dans le bus. Il faut donc articuler les réponses, et pour cela sortir de l'alternative bien française entre prévention et sanction : il faut articuler prévention, médiation et sanction.

Pour cela, il faut sortir d'un système où les acteurs professionnels du champ de la prévention ne se sentent en rien concernés par la sanction, et où les acteurs professionnels du champ de la sanction ne se sentent en rien concernés par l'éducation. L'urgence, c'est peut-être de développer un climat d'écoute dans les prisons, pour qu'elles n'explorent pas, et peut-être aussi d'appliquer de manière plus ferme les règles de vie dans les structures de prévention !

Je terminerai par une conclusion plus philosophique : René Girard parle du lien entre la capacité d'une société à réguler la violence interne de ses membres, et le rapport qu'elle noue avec le sacré, et j'utilise ce terme dans son acception la plus large, c'est-à-dire *ce à quoi l'homme n'a pas le droit de toucher*. Je faisais récemment une enquête auprès des élèves des grandes écoles sur les valeurs qui comptent le plus à leurs yeux ; venaient en tête la réussite familiale et la réussite professionnelle, et loin derrière, dans moins de 5 % des réponses, des valeurs liées à la réflexion sur le sens de la vie ou à la spiritualité. Si nos élites se sentent si peu concernées par ces questions, il ne faut pas s'étonner que dans les cités un adolescent puisse estimer que la vie de la boulangère vaut moins que le contenu de sa caisse !

La seule chose qui fasse barrage au déploiement de ma violence lorsque je suis en conflit avec l'autre, c'est l'intime conviction que je n'ai pas, quoi qu'il arrive, à attenter à sa vie, parce que celle-ci est sacrée ; si personne ne rappelle avec force cette valeur essentielle, ne nous étonnons pas que nos jeunes puissent mettre en jeu la vie d'autrui ou la leur pour des motifs futiles. Il y a donc nécessairement aussi une dimension spirituelle à la lutte contre la violence et la délinquance des jeunes.

DÉBAT

Et Dieu dans tout ça ?

Un intervenant : *Nous sommes la première civilisation au monde qui ait banni la religion de ses modes de régulation et cela me paraît une carence effrayante. Mais en ces temps de règne tyrannique de la laïcité, de la rationalité, des chiffres, cela paraît honteux de reconnaître le rôle que pourrait jouer la religion ; j'ai d'ailleurs remarqué qu'à aucun moment de votre exposé vous ne nous avez dit que vous étiez prêtre.*

Jean-Marie Petitclerc : Quand je m'adresse aux jeunes, je ne me présente jamais directement comme prêtre, mais comme éducateur ; ils l'apprennent plus tard, et cela ne les étonne pas, car je pense qu'ils comprennent la cohérence qui existe entre ma foi et mon travail. La religion me permet de relire mon travail professionnel à la lumière de l'Évangile, mais j'ai avant tout le souci d'être un professionnel compétent. J'imagine qu'on puisse le concevoir comme un manque de courage de ma part, mais pour moi cela traduit surtout l'ambition de pouvoir communiquer avec tout le monde ; or je sais que m'afficher comme prêtre pourrait constituer un obstacle à cette communication.

Int. : *Pour ma part, je suis plutôt choquée que vous ayez parlé de la dimension "nécessairement spirituelle" de la lutte contre la violence et la délinquance des jeunes. Ne croyez-vous pas que la République puisse avoir son propre sacré, indépendamment de toute transcendance, tel par exemple qu'il s'exprime dans la déclaration des Droits de l'Homme ?*

J.-M. P. : C'est bien de cette façon que j'entendais le terme sacré, que je prends dans son acception la plus large de "ce à quoi on ne peut pas toucher". Je pense qu'effectivement il y a du sacré dans notre République, et c'est pourquoi je crois que le discours que je tiens peut être entendu par des républicains athées aussi bien que par des chrétiens ou des musulmans.

Ne pas instrumentaliser la religion

Int. : *On comprend, bien sûr, que vous souhaitiez éviter le reproche de prosélytisme ; mais pourquoi, dans votre dernier ouvrage, ne pas souligner le rôle de régulateur que peut jouer la religion, quelle qu'elle soit ? Nous avons par exemple entendu dans ce séminaire le directeur d'un foyer du XIV^e arrondissement nous expliquer qu'il encourageait la pratique de l'islam chez les jeunes.*

J.-M. P. : Personnellement, je ne suis pas de ceux qui pensent devoir l'encourager. Il y a vingt-cinq ans, les jeunes arabes non croyants ne pratiquaient pas ; aujourd'hui, même ceux qui ne sont pas croyants pratiquent. Or autant la pratique des croyants me paraît éminemment positive, autant il me semble qu'il faut être prudent avec une pratique déconnectée de la foi. Cela me semble d'autant plus important que l'islam n'est pas qu'une religion, mais aussi un projet politique, comme du reste a pu l'être à certaines époques le christianisme, avant son processus de sécularisation.

De façon plus générale, je ne suis pas partisan d'utiliser le religieux à des fins sociales ou politiques. Je suis un prêtre profondément anticlérical et profondément laïc, et je me réjouis de la séparation de l'Église et de l'État, qui pour moi est une chance extraordinaire ; cette séparation me semble d'ailleurs directement inspirée de l'Évangile : l'Église a mis vingt siècles à comprendre le sens du « *Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu* »...

Le modèle communautariste

Int. : *Sans mettre en exergue telle ou telle religion, pourquoi, en revanche, ne pas s'appuyer sur les structures communautaires traditionnelles ? Il y a de cela quelques années, le maire de Choisy-le-Roi, bien que communiste, était régulièrement réélu avec des scores impressionnants, parce qu'il avait trouvé comment faire régner l'ordre dans les quartiers*

d'immigrés africains : il y avait reconstitué la vie tribale autour d'un patriarche qui était le seul représentant reconnu par les habitants, et dont il faisait son interlocuteur.

J.-M. P. : Je ne suis pas favorable au modèle communautariste à l'anglo-saxonne, pas plus d'ailleurs qu'au modèle français intégratif lorsqu'il est appliqué de manière absolue. Dans certains quartiers anglais, c'est effectivement l'imam qui est chargé, par exemple, de l'agence pour l'emploi de sa communauté. Cela ne correspond pas au modèle français, qui tend à construire une société pluriethnique, où chacun puisse s'enrichir de la diversité des autres, tout en ayant droit aux mêmes institutions républicaines.

D'un autre côté, le modèle intégratif pur me semble également promis à l'échec. Il me paraît normal que les gens puissent se retrouver par communauté, d'autant qu'avec le début du chômage massif, ils ont perdu ce lieu de mixité sociale qu'était l'entreprise. Quand on choisit ses amis, on les prend plutôt dans l'univers culturel qui est le sien et qu'on connaît bien. J'avoue que quand je suis à l'étranger, je me réjouis lorsque par hasard je rencontre des Français et que je peux discuter avec eux. Un rassemblement de quinze adolescents maghrébins ne doit pas être systématiquement interprété comme un refus de s'intégrer dans notre pays. En revanche, nous devons sauvegarder des institutions républicaines identiques pour tous, qui permettent de se côtoyer et d'apprendre à se connaître.

Je prendrai un dernier exemple, celui des enfants handicapés. Aux parents d'un enfant handicapé, je dis ceci : « *Si vous jouez la carte de l'intégration scolaire pendant l'année, de grâce, permettez-lui, pendant l'été, d'aller dans une colonie avec d'autres enfants handicapés, pour qu'il puisse se rassurer en rencontrant d'autres enfants qui ont le même handicap que lui ; et si vous le mettez dans une école spécialisée, de grâce, envoyez-le en vacances avec des enfants non handicapés, pour qu'il constate qu'il est traité de la même manière que les autres* ».

L'art du funambule

Int. : *Ne croyez-vous pas que la délinquance des jeunes s'est fortement accentuée du fait de l'habitude qui a été prise, depuis 1968, de ne plus jamais dire non aux enfants ?*

J.-M. P. : Effectivement, à partir de 1968, on a beaucoup dit qu'il fallait éviter de frustrer les enfants, car cela pouvait contraindre leur développement, et les parents qui suivaient cette consigne croyaient bien faire. Aujourd'hui, on en revient, car on sait que ne jamais dire *non* à son enfant, c'est le laisser s'installer dans une illusion de toute-puissance, et que par ailleurs, il n'y a rien de plus insécurisant que de ne pas être capable de différer la réalisation du désir par rapport au moment où il émerge. Il faut donc savoir frustrer un enfant, par exemple sur le plan de la consommation ou sur le plan de ses sorties. En revanche, il ne faut jamais le frustrer sur le plan affectif, car cela pourrait avoir des conséquences dramatiques sur son développement.

Quand j'étais petit, à table, il y avait une règle absolue : on ne pouvait prendre du plat de résistance tant qu'on n'avait pas fini sa soupe. Ma grand-mère me rappelait fréquemment cette règle, mais toujours avec des mots extrêmement affectueux : « *Mon chéri, mon trésor, tu vas d'abord finir ta soupe, et ensuite seulement tu pourras te servir* ». Il faut savoir dire *non* aux enfants, mais toujours en leur montrant beaucoup d'affection et de respect, sans quoi on crée une frustration affective qui peut, elle aussi, déboucher sur la violence.

Don Bosco, considéré comme un maître en ce qui concerne l'éducation, est souvent représenté en funambule, d'abord parce que lorsqu'il était enfant, il aimait bien faire le funambule pour amuser ses camarades, mais aussi parce que l'éducation ressemble à l'art du funambule : il faut savoir tantôt dire *oui*, tantôt dire *non*. C'est un art plus qu'une science !

Parents démissionnaires ou débordés ?

Int. : *Lorsque Pierre Cardo avait proposé des mesures allant jusqu'à la suppression des allocations familiales en cas de défaut d'éducation, cela avait provoqué un tollé national ; que pensez-vous de cette idée ?*

J.-M. P. : Je fais la distinction entre les parents en difficulté et les parents démissionnaires, qui ne représentent qu'une petite minorité. Quand ils refusent, par exemple, de répondre à la convocation du juge pour enfant, qui pourrait confier leur adolescent à une structure éducative, ou, pire, quand ils se montrent complices de recel et qu'une partie des ressources familiales est issue de l'économie parallèle, ils sont clairement démissionnaires, et il est justifié de les sanctionner. Mais en quoi la suppression des allocations familiales, appliquée sans discernement à des parents en grande difficulté et déjà décrédibilisés aux yeux de leurs enfants, permettrait-elle d'améliorer la situation ?

Les enseignants sont-ils des éducateurs ?

Int. : *Malgré le beau nom de l' "Éducation" nationale, de nombreux enseignants refusent de se considérer comme des éducateurs. Ce serait pourtant plus simple de former les professeurs à être de bons éducateurs que d'intervenir au sein des familles.*

J.-M. P. : Il y a effectivement des professeurs qui se revendiquent comme *enseignants* et non comme *éducateurs*. À cela, je réponds que l'éducation, c'est comme la politique : ne pas en faire, c'est déjà en faire ! À partir du moment où un adulte se trouve face à des jeunes, qu'il le veuille ou non, il est en position éducative : ne pas éduquer, c'est en soi une manière d'éduquer. Les élèves vont écouter la leçon de maths ou de géographie, mais vont aussi être attentifs à la façon dont leur professeur règle les conflits en classe, ou encore à ses rapports avec ses collègues ; tout cela va avoir de l'influence sur eux.

À l'inverse, d'autres enseignants me disent : « *Vous vous rendez compte, aujourd'hui on doit tout faire : on doit être enseignant, conseiller conjugal, assistante sociale, psychologue...* », et je ne suis pas d'accord non plus. Je trouve ennuyeux que certains enseignants jouent à l'assistante sociale le soir entre cinq et sept, pendant que des assistants de services sociaux organisent du soutien scolaire au centre social ; que des policiers organisent un match de foot pour les ados du quartier, pendant que l'amicale des commerçants s'organise en milice.

Par contre, on doit être éducateur ensemble, chacun dans sa fonction : je ne comprends pas qu'on puisse enseigner dans un collège comme celui d'Argenteuil sans connaître personnellement l'éducateur, l'assistante sociale, le juge, le commissaire de police. Il ne s'agit pas de faire le travail à la place de l'autre, mais de le connaître pour pouvoir lui passer le relais. Quand un enfant est victime d'un abus sexuel, le plus simple serait sans doute qu'il s'adresse au psychologue du collège pour lui en parler ; mais bien souvent il préfère aller trouver un adulte qu'il connaît bien, et il se peut que ce soit son prof de maths. À partir du moment où celui-ci a été choisi comme interlocuteur, à lui de faire le relais jusqu'au professionnel compétent.

Éducateurs et policiers

Int. : *Vous avez indiqué qu'il faudrait articuler politique de sanction et politique de prévention ; mais si un éducateur travaille en lien avec la police, il se discrédite auprès des jeunes !*

J.-M. P. : Les uns et les autres peuvent faire de la prévention : les policiers de la prévention *dissuasive* ; les éducateurs, de la prévention *persuasive*. Imaginez un enfant de quatre ans qui veuille mettre ses doigts dans une prise électrique. La prévention dissuasive consiste à lui dire : « *Si je te vois mettre les doigts dans la prise, tu vas voir la raclée que tu vas prendre* » ; vous essayez de lui faire prendre la bonne décision par peur de ce qui lui arrivera s'il prend la mauvaise. L'autre discours possible est : « *Tu te souviens, quand tu as mis tes doigts sur la cuisinière, combien cela t'a fait mal ? Je t'assure que si tu mets tes doigts dans la prise, tu vas avoir encore plus mal* ». Il s'agit cette fois de prévention persuasive : l'enfant prend le bon chemin parce qu'il a compris qu'il y allait de son intérêt.

Chaque fois qu'on le peut, il faut privilégier la dissuasion persuasive, sans quoi le jour où il sera seul à la maison, l'enfant risque d'en profiter pour faire des expériences dangereuses, alors qu'il ne le fera pas s'il a compris les raisons de l'interdiction. À mon avis, l'une des

raisons de l'échec de la prévention routière, c'est qu'on a trop misé sur la peur du gendarme, plutôt que sur la prise de conscience qu'il était réellement dangereux de rouler vite.

Cela étant, c'est vrai que je demande à mes éducateurs de ne pas avoir de contact direct avec la police : les jeunes ne comprendraient pas s'ils les voyaient aller saluer les policiers et bavarder avec eux. En revanche, en tant que responsable, je me dois d'être en contact régulier avec le commandant des RG, le commissaire de police, le directeur de la Sûreté, pour coordonner nos efforts en termes de politique de prévention sur un territoire donné.

Comment faire école

Int. : *Vous semblez avoir parfaitement analysé les causes de la violence juvénile et identifié les réponses à lui apporter ; pourquoi votre exemple n'a-t-il pas davantage d'effet d'entraînement ?*

J.-M. P. : Mes idées ont malgré tout une certaine audience ; la récente loi Perben, par exemple, inclut l'abaissement de l'âge de la sanction éducative à dix ans, mesure que je réclamaï depuis longtemps avec Pierre Cardo : à partir du moment où les enfants commencent à avoir une autonomie de circulation dans la ville, il paraît normal de prévoir une législation spécifique pour eux.

Malheureusement, les médias n'ont pratiquement pas parlé de cette réforme, qui me semble excellente, et se sont concentrés sur les fameux centres fermés, qui me paraissent une ineptie.

On a supprimé les centres fermés en 1970 parce qu'on n'était pas capable de réguler leur violence interne, et on va les rouvrir, alors que tout le monde dit que les jeunes sont plus violents qu'autrefois ! Par ailleurs, la loi sur les trente-cinq heures fait qu'il faudra vingt-sept adultes pour s'occuper de huit jeunes, alors même que ces jeunes souffrent terriblement de manque de repères et de cohérence entre les adultes qui les entourent ! Autre absurdité, s'il est mené à terme, le programme comprendra une centaine de centres d'une capacité maximale de dix lits, ce qui représente un jeune pour chacun des mille quartiers sensibles que compte la France ; à qui peut-on faire croire qu'enfermer un jeune par quartier changera quoi que ce soit ? Je ne parle même pas de l'aspect financier de cette opération, qui coûtera sept cents euros par jour et par mineur : le budget annuel d'une association comme le Valdocco est inférieur à ce que coûteront deux jeunes placés en centre fermé...

Je pense que nous avons un besoin urgent de développer l'innovation en matière de lutte contre la délinquance des mineurs. On pourrait par exemple envisager de donner un pouvoir de police au maire en ce qui concerne les petits délits, qui ont besoin d'une réponse immédiate. Dans un collège, il ne paraît pas aberrant, quand un élève casse une vitre, que le proviseur convoque les parents et convienne avec eux d'une mesure de réparation ; pourquoi serait-il aberrant, quand un jeune dégrade un abri-bus, que le maire convoque les parents et organise lui aussi la mesure de réparation ? Mais cette proposition a provoqué un tollé de la part de l'institution judiciaire, qui préfère qu'il n'y ait pas de réponse du tout, ou seulement à la cinquième récurrence, plutôt que de voir d'autres qu'elle se charger de cette réponse.

Une autre innovation que nous proposons avec Pierre Cardo depuis dix ans concerne les mises à distance des enfants. Actuellement, quand un enfant pose trop de problèmes, on l'envoie dans un UER (Unité d'éducation renforcée), pendant trois mois, à raison de quatre cent euros par jour. On ne sait pas du tout ce qui se passe là-bas, mais quand il revient, il est vrai qu'en général son comportement a un peu changé ; l'inconvénient est qu'au bout de quinze jours, il est repris par son réseau et retrouve ses anciennes habitudes, sans que nous puissions travailler à partir de ce qu'il a fait pendant son séjour, puisque nous n'en savons rien. Sans continuité éducative, ce type d'opération ne donne pratiquement aucun résultat. C'est pourquoi nous proposons un dispositif dans lequel la même équipe éducative gèrerait à la fois un pôle d'accueil de proximité et un pôle de mise en distance.

Une autre façon d'innover serait d'admettre que pour s'occuper d'enfants qui prennent continuellement des risques, il faut savoir et pouvoir en prendre soi-même. Personnellement, étant normand et marin, j'organise régulièrement des croisières sur un voilier, et je reçois des félicitations de magistrats. Mais si par malheur il arrivait un accident parce qu'un des jeunes aurait refusé de s'attacher, tout le monde me condamnerait. C'est pourquoi il y a de moins en moins d'éducateurs prêts à prendre des risques. Or ce n'est pas en proposant à ces adolescents

des balades en rang d'oignons sur le bord d'une route goudronnée, avec un moniteur devant et un derrière, qu'on parviendra à les sortir de leurs difficultés.

L'entreprise confrontée à la délinquance

Int. : *Dans les entreprises, nous rencontrons de plus en plus de difficultés avec les jeunes que nous recrutons, en particulier dans leurs rapports avec le premier niveau hiérarchique. Que faire ?*

J.-M. P. : Je milite pour que l'entreprise retrouve le rôle éducatif qu'elle a eu, dans notre pays, jusqu'aux années soixante-dix, avec par exemple l'école de Simca, toutes ces écoles qui étaient directement gérées par les entreprises, tous ces apprentissages... Aujourd'hui, les entreprises ne veulent recruter que des personnes déjà formées.

De plus, alors qu'autrefois les jeunes de vingt ans qui obtenaient leur premier emploi étaient déjà de jeunes adultes, aujourd'hui, même à vingt-cinq ans, il s'agit encore souvent de grands adolescents. La plus grande évolution sociétale de ces trente dernières années est en effet le doublement de la durée de l'adolescence : la puberté intervient en moyenne dès onze ans pour les filles, douze ans pour les garçons, et l'âge moyen d'entrée dans la vie adulte, si on prend pour critère le fait de quitter ses parents, est de vingt-cinq à vingt-six ans.

C'est pourquoi quand une entreprise embauche un jeune de vingt ans, il y a de fortes chances qu'il en soit encore à des problématiques adolescentes face à l'autorité, c'est-à-dire qu'il perçoive le chef non comme celui qui est porteur des règles assurant le bien de tous, mais comme l'emmerdeur qui s'en prend à lui *personnellement*.

Le directeur d'un site de Peugeot me disait récemment : « *Aujourd'hui, nous sommes capables de construire un beau produit, la 206, mais le vrai défi qui se pose à nous, c'est de savoir si nous serons capables d'encadrer les jeunes ouvriers qui la produiront dans dix ans* ». En effet, Peugeot, qui avait bloqué toutes les embauches pendant dix ans, vient de recommencer à recruter en masse des intérimaires, qui ont des comportements pour le moins déstabilisants : si l'un d'entre eux se prend de bec avec un contremaître, il n'hésite pas à brûler la voiture de ce dernier sur le parking ; et s'il se fait renvoyer, il ne partira pas sans rayer toutes les voitures en sortie de chaîne avec son canif ! Dans le Val d'Oise, à la suite d'une mauvaise gestion de conflit entre un agent de maîtrise et un jeune ouvrier, celui-ci a vidé un extincteur dans la machine numérique la plus performante de l'usine, ce qui a provoqué plus d'un million d'euros de dégâts...

Aujourd'hui, si la direction de Peugeot a décidé de proposer une formation à la gestion des conflits à ses agents de maîtrise, ce n'est pas pour faire du social, mais tout simplement pour que les usines puissent continuer à fonctionner. L'entreprise se voit donc à son tour enrôlée, avec l'école, la famille et les citoyens, dans cette grande mobilisation pour l'éducation de nos jeunes.

Présentation de l'orateur :

Jean-Marie Petitclerc : ancien élève de l'École polytechnique (promotion 71), titulaire du diplôme d'État d'éducateur spécialisé ; directeur de l'association Le Valdocco (Argenteuil) ; il travaille également comme chargé de mission au cabinet du président du Conseil général des Yvelines ; il est l'auteur d'un ouvrage sur la délinquance juvénile : *Les nouvelles délinquances des jeunes*, Dunod 2001.

Diffusion mai 2003